

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 05 septembre 2025 a pris les décisions suivantes :

- ✓ Approbation du PV du CA du 04/07/2025 est reporté au CA du 24/10/2024.
- ✓ Information sur le séminaire des cadres du 05 septembre 2025.
- ✓ Pris connaissance de l'état des lieux des abritats.
- ✓ Approbation à l'unanimité concernant la convention CPAM.
- ✓ Validation du calendrier des instances 2026.
- ✓ Information de la situation d'ACIMAD.
- ✓ Information sur la négociation du CPOM protection de l'enfance.
- ✓ Approbation des bilans et perspectives de la direction asile migrants.
- ✓ Information sur la période estivale 2025.
- ✓ Pris connaissance des formations proposées par l'URIOPSS.
- ✓ Question(s) diverse(s) :

Lycée de Kerbernez :

- informé de l'application des conventions de stages.
- informé de l'ouverture d'un enseignement option golf.
- informé de la création de la convention sur le champ de l'apprentissage.
- ✓ Relevé de décisions.
- Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de la publication sur le site internet de la Fondation Massé-Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 15h10.

Le secrétaire général,

La Présidente,